

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 7 FEVRIER 2023

N° 2023-53 ATELIERS RELAIS DE CHANTONNAY – TRAVAUX EXTENSION DE VOIRIE

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 donnant délégation à la Présidente,

Dans le cadre de la construction du double atelier relais, rue des Coulemelles à Chantonnay, il convient de prévoir l'extension de la placette pour permettre l'accès au futur bâtiment.

La Présidente décide de valider le devis de ALAIN TP pour un montant de 12 702,22 € HT, soit 15 242,66 € TTC.

À CHANTONNAY, le 7 février 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 08/02/2023.